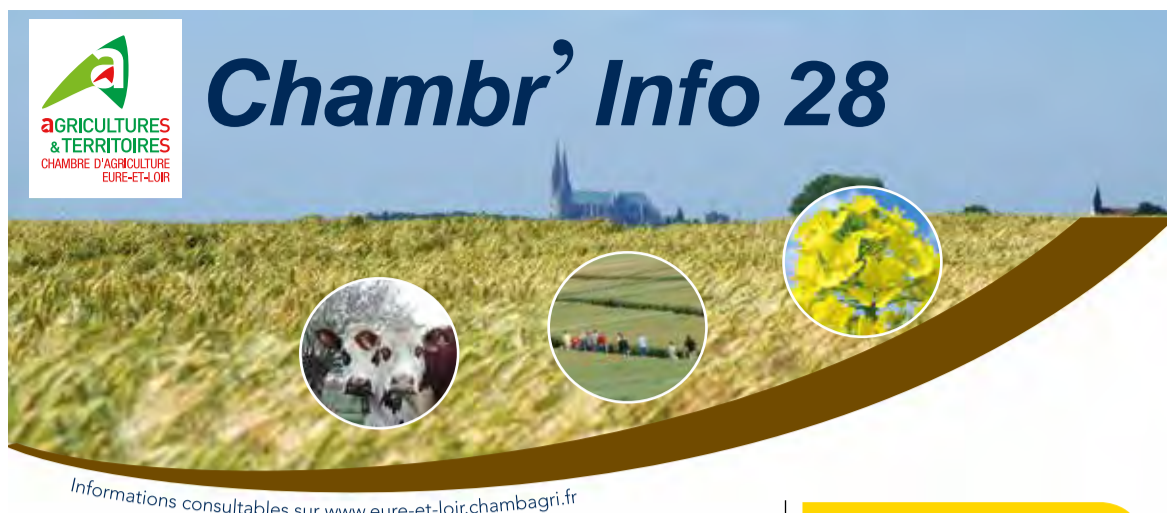


Foncier, urbanisme, aménagements : des enjeux majeurs

La commission d'enquête a rendu un avis positif à l'utilité publique du projet autoroutier A154 qui doit traverser notre département ; la région Centre Val-de-Loire prévoit la réouverture de la ligne ferroviaire Chartres-Orléans aux voyageurs ; de nombreux SCOT et PLU sont en élaboration ou révision... Autant de dossiers fonciers sur lesquels votre chambre d'Agriculture travaille pour préserver l'intérêt général, limiter les emprises agricoles, évaluer les dédommagements nécessaires et monter des projets de compensations collectives.

PIERRE LHOPITEAU



Informations consultables sur www.eure-et-loir.chambagri.fr

Diversification

Cultur&Co : la grande journée de la diversification, le 16 juin à Saint-Maixme-Hauterive



- Qu'est-ce que Cultur&Co ?

Cultur&Co est né d'une réflexion d'élus accompagnés de collaborateurs de la chambre d'Agriculture afin de présenter aux agriculteurs des cultures de diversification. Nous avons choisi de l'organiser sur une ferme où les terres sont superficielles et sans irrigation. Le but est d'essayer de trouver des alternatives aux exploitations en rotation colza-blé-escourgeon.

- Pourquoi la Chambre d'agriculture organise un tel évènement ?

Dans le contexte actuel compliqué, la chambre d'Agriculture se doit de présenter aux agriculteurs des essais aux champs de nouvelles cultures avec leur itinéraire

technique, mais aussi avec des partenaires prêts à commercialiser ces productions.

- Que vont y trouver les agriculteurs ?

Cette journée se déroulera en deux temps avec le matin des ateliers de présentation des cultures de diversification (cultures de printemps, semences et plants, cultures industrielles) et l'après-midi des visites aux champs de ces cultures (pois verts, lentilles, millet, etc.). Le midi, nous pourrions échanger dans une ambiance conviviale autour d'un buffet. Enfin, des représentants de sociétés seront sur place l'après-midi pour présenter les débouchés qu'ils peuvent proposer.

Pour s'inscrire :

www.eure-et-loir.chambagri.fr

=> Productions végétales

=> Productions spécialisées

Contact :

Christelle BERCE 02 37 24 45 51



En bref

Maud Evrard renforce l'équipe Mes P@rcelles.



Certains agriculteurs du département connaissent bien Maud puisqu'elle les accompagne depuis deux ans

pour réaliser leur déclaration Pac. Titulaire d'une licence professionnelle Conseil et Développement Agricole, elle a animé le Point Info Installation d'Eure-et-Loir et réalisé du conseil sur de la certification. Au sein de la Chambre, elle accompagne individuellement les agriculteurs à l'utilisation de l'outil Mes P@rcelles.

Contact :

Maud Evrard : 02 37 24 46 00

m.evrard@eure-et-loir.chambagri.fr

Votre Chambre et Vous

La chambre d'Agriculture, en lien avec l'IAE de Lyon, va réaliser d'ici le 30 juin 2017 une grande enquête auprès d'un panel de 474 agriculteurs représentatifs du département. Menée dans tous les départements de la région Centre-Val de Loire, cette enquête téléphonique concernera au total 2700 agriculteurs. Les réponses seront traitées de façon anonyme et confidentielle. L'objectif de cette étude est de connaître les attentes et les besoins des agriculteurs vis-à-vis de la Chambre d'agriculture afin de définir les pistes de travail pour les années à venir.

Marie Éon en appui sur la diversification et les circuits courts



Marie Éon a rejoint la Chambre d'agriculture début avril pour travailler avec Aurélie Toutain

au développement des circuits de proximité et accompagner les agriculteurs dans leurs projets de diversification. Elle animera également le réseau Bienvenue à la Ferme. Il s'agit du premier poste pour cette jeune ingénieure, diplômée de VetAgro Sup Clermont-Ferrand.

Contact :

Marie Eon : 02 37 24 45 09

m.eon@eure-et-loir.chambagri.fr



Agronomie

Garantir la teneur en protéines de ses blés

Les forts niveaux de reliquat en sortie d'hiver ont induit des conseils de fertilisation beaucoup plus faibles que « la normale ». La fin montaison est un moment opportun pour faire un point de situation sur le statut azoté de ses blés dans ce contexte encore une nouvelle fois atypique !

Pourquoi utiliser un outil de pilotage en végétation ?

Réaliser une mesure maintenant permet de contrôler le statut azoté des plantes et de répondre aux questions du moment : les apports d'azote réalisés avant les dernières pluies (autour du 20 mars) ont-ils été efficaces ? l'azote du sol est-il correctement assimilé ?

Comment bien les utiliser ?

Même si les modes d'emploi varient d'un outil à l'autre, pour obtenir des résultats valides, ce sont des plantes qui ont reçu une dose d'azote avec mise en réserve qui doivent être analysées. Le dernier apport doit remonter à

15 jours. 15 mm de pluie doivent avoir été enregistrés depuis son application. Certains outils nécessitent en plus une zone étalon surfertilisée dès épi 1 cm pour fonctionner. Dans tous les cas, cet étalon surfertilisé permet de relativiser la teneur obtenue dans sa parcelle.

Quelle stratégie envisager ?

Le conseil de dose avant d'être appliqué devra être replacé dans le contexte de la parcelle afin d'ajuster la quantité et le stade d'apport : les plantes de la parcelle sont-elles en bon fonctionnement ? Ne sont-elles pas stressées ? Positionnement de l'apport avant un épisode de pluie significative (au moins 15 mm) pour être absorbé et éviter tout phénomène de perte (type volatilisation).

Pour valoriser au mieux l'azote apporté, les préconisations des années précédentes restent identiques :

- N'anticipez pas votre stade

d'apport : la teneur en protéines, c'est-à-dire la teneur en azote des grains, est issue essentiellement de la mobilisation de l'azote de la plante (feuilles et tiges) vers les épis.

Cette mobilisation vers l'épi sera facilitée si les dernières feuilles ont favorisé et profité du dernier apport. Celui-ci doit avoir lieu au maximum dix jours avant la floraison au stade gonflement.

- A dose équivalente, l'apport qualité sous forme d'ammonitrate ou avec un engrais azoté associé à un inhibiteur d'uréase est mieux valorisé qu'un apport en solution.

Ne négligez pas la variété

D'autres facteurs ont également un impact sur l'obtention d'une bonne teneur en protéines.

Parmi eux, le choix variétal est un facteur très contributif : à rendement et dose équivalents, certaines variétés en blé tendre et surtout en blé dur valorisent mieux l'azote avec de meilleures teneurs en protéines à la récolte. C'est un critère de choix à ne pas négliger lorsque vous allez opter pour vos variétés et sur lequel vous avez le libre arbitre !

Contact :

Patricia Huet 02 37 24 45 55

COMMENT LES NIVEAUX ÉLEVÉS DE RELIQUAT ÉVOLUENT-ILS DANS LE TEMPS ?

La Chambre d'agriculture a mis en place un suivi dans 6 parcelles pour vous informer de l'évolution des teneurs dans le sol tout au long du cycle des cultures. Toutes les 3 semaines un prélèvement et une analyse de plantes sont réalisés dans un témoin non fertilisé.

Retrouvez l'ensemble des éléments de ce suivi sur le site internet de la chambre d'agriculture : www.eure-et-loir.chambagri.fr